**Bulletin d'information**
**Volume 73**
**Juillet 2026**

# INFO-RETRAITE





**Le 3 mai dernier, près d'une centaine de membres de l'Association ont participé à l'assemblée générale annuelle. Notre rencontre a permis de faire le point sur l'indexation de nos rentes et de recruter de nouveaux administrateurs.**

En premier lieu, notre président depuis 2024, Gérard Jean, a tiré sa révérence après plusieurs années d'implication au sein de l'Association. Je tiens à remercier Gérard pour sa contribution inestimable tant au niveau de la gestion de l'ARTCUM qu'au niveau de notre représentation au comité de gouvernance du Régime de retraite STM 1992. Il demeure un conseiller précieux pour le nouvel exécutif afin d'assurer la pérennité de la pertinence de l'Association dans la défense de vos droits et la promotion d'une retraite active pour nos membres. Il a toujours été disponible pour rencontrer les membres, actuels et futurs, afin d'expliquer les enjeux auxquels nous devons faire face comme retraités.

Dans un deuxième temps, je vous remercie de la confiance que vous avez manifesté à mon égard en me confiant le mandat à la présidence et en supportant le nouveau comité exécutif.

Je souhaite la plus cordiale bienvenue aux nouveaux administrateurs, Mme Line Beauchamp et M. Denis Masson, ainsi qu'au secrétaire exécutif, M. François Frappier. Un tout nouveau retraité s'est également joint à l'exécutif en juillet, M. Daniel Deveau. Soyez assurés que toute l'équipe est entièrement dédiée à vous offrir un maximum de services et d'activités conformément à la mission de l'ARTCUM.

Pour 2026, nos priorités seront l'optimisation des dépenses et le développement de nouvelles sources de revenus, de souligner le 30e anniversaire de l'ARTCUM, de recruter de nouveaux membres, de poursuivre le virage numérique déjà bien amorcé, d'offrir de nouveaux services et de revoir l'image de l'Association afin de mieux vous servir.

Les prévisions budgétaires pour l'année 2026 sont à surveiller. Le coût des activités ne cesse d'augmenter : avec 2200 membres, près de 500 membres participants, nous aurons des choix à faire afin d'atteindre l'équilibre budgétaire. Parmi les solutions envisagées, une diminution de la subvention aux activités est à l'étude, une révision des activités sociales et sportives, ou une augmentation de la cotisation. Nous vous informerons des développements à venir.

Suivez-nous sur notre site internet pour connaître nos activités à venir.

Un bel été à toutes et à tous!

**François Pepin**, président



Assemblée générale annuelle de l'ARTCUM du 3 mai dernier

# DE LA VISITE TRÈS ATTENDUE

**Les discussions étaient animées autour du petit déjeuner servi avant la rencontre. Les officiers étaient tous présents et se sont fait un plaisir de rencontrer les participants, dont quelques nouveaux membres dans une atmosphère conviviale.**

**La participation des représentants du Service des régimes de retraite de la STM avait été annoncée et était très attendue. Le nouveau directeur et le chef de la division des services aux participants du régime de retraite s'étaient bien préparés pour la présentation. Les commentaires émis étaient très positifs.**

Le comité exécutif a fait part aux membres que l'organisation des activités n'est qu'une part de ce qui occupe les officiers. La défense des droits, la représentativité au comité du Régime et la diffusion de l'information demeurent le cœur de notre organisation puisqu'ils rejoignent l'ensemble des membres.

La pérennité de l'Association tient à une plus grande adhésion des retraités et nouveaux retraités et à une relève au sein du conseil exécutif. On invite les membres à recruter les retraités de leur entourage qui ne seraient pas encore membres de l'Association.

Gérard Jean a mené l'assemblée et terminé par une allocution afin d'annoncer qu'il n'avait pas posé sa candidature au comité de gouvernance du Régime de retraite de la STM ni au poste de Président de l'Association.

Après avoir représenté les retraités de nombreuses années, Gérard cède la place à la relève mais demeure disponible au besoin. Il a annoncé que François Pepin, Marc Bourcier et Jean Desnoyers, tous membres du Comité exécutif de l'Association, ont soumis leur candidature au Comité de gouvernance des Régimes de retraite de la STM. Il a invité les membres à participer à l'assemblée annuelle du Régime du mardi 9 juin pour la présentation du rapport annuel et connaître le résultat de l'élection des représentants des retraités.

L'assemblée s'est achevée avec l'élection des officiers de l'ARTCUM, tous élus par acclamation.

**Élus pour deux ans**

Président : François Pepin
Secrétaire exécutif : Simon Robillard (démission en juin)
Coordonnatrice des communications : Sylvie Carrier
Administrateurs : Line Beauchamp, Denis Masson

En remplacement du vice-président pour un an : Jean Desnoyers

Un poste d'administrateur était vacant.



Charles Saint-Pierre, gagnant du prix de présence de 100 $



## Vos représentants en juillet 2026

**Président :** François Pepin
**Vice-président :** Jean Desnoyers
**Secrétaire exécutif :** François Frappier (par intérim)
**Trésorier :** Marc Bourcier
**Coordonnatrices des communications :**
Sylvie Carrier et Micheline Renaud
**Administrateurs :** Line Beauchamp, Nicola Di Rocco, Denis Masson et Daniel Deveau (depuis juillet)



# Questions d'indexation

## Les questions posées

**Le directeur du Service des régimes de retraite Monsieur Gabriel Morin était accompagné de Jean-Philippe Gaudreau chef de division des Services aux participants.**

**M. Gaudreau a expliqué à l'assemblée ce qui a mené à l'indexation. Il a répondu aux questions très pertinentes qui ont été posées à la fin de son exposé.**

***Est-ce que les indexations importantes qui ont été accordées pourraient rendre le régime vulnérable, c'est à dire manquer éventuellement de fonds pour le versement des rentes aux retraités?***

La réponse de M. Gaudreau est non. Il a expliqué comment les actuaires sont prudents et de quelles façons les surplus sont évalués. De nombreux scénarios sont pris en considération et plusieurs « coussins » protègent la fiducie globale (les sommes investies par les participants des deux régimes de retraite de la STM). Le montant qui a été alloué aux modifications du régime (dont l'indexation des prestations des retraités) n'est qu'une partie des surplus réalisés en 2022-2023-2024.

***Un cas particulier concernant les cessions de droits suite à un divorce, un retraité questionne le montant versé à son ex-conjointe (le montant négatif appliqué à sa prestation).***

M. Gaudreau explique que le régime de retraite est légiféré par une loi sur les régimes complémentaires de retraite qui impose les calculs de partage pour les gens qui ont donné une partie de leur régime de retraite à leur conjoint dans le cadre d'un règlement de partage du patrimoine familial. Le régime applique la loi du Gouvernement du Québec. C'est un montant qui a été fixé au moment de la retraite et qui s'applique la vie durant du participant.

# Des projets mis de l'avant

**L'exécutif n'a pas attendu la rentrée pour se pencher sur des sujets importants pour les retraités et pour lesquels nous avons souvent des demandes et des questions.**

Comme plusieurs d'entre vous le savent, l'atteinte de l'âge de 65 ans s'accompagne d'une décision importante concernant la couverture d'assurance médicaments et maladie. Les retraités doivent alors choisir entre maintenir leur couverture au régime collectif de la STM, dont les coûts sont souvent très élevés, ou adhérer au régime public administré par la RAMQ.

Afin d'offrir une solution avantageuse à nos membres qui optent pour la RAMQ, l'ARTCUM travaille à la mise en place d'une **assurance complémentaire** incluant notamment une couverture maladie et voyage, à des conditions tarifaires négociées spécialement pour nos membres.

Ce projet est actuellement en développement et nous sommes très enthousiastes. Tous les détails vous seront présentés au cours de l'automne prochain.

Le comité exécutif se penche aussi sur les autres services aux membres qu'il faut développer en parallèle aux activités. De nouvelles sources de revenus et des partenariats font partie des efforts qui seront mis de l'avant afin d'améliorer les services aux membres.

Un sondage est en préparation concernant les activités à venir. Les membres seront consultés au début de l'automne.

Un groupe se penchera sur une nouvelle image de marque qui se voudra plus représentative de notre regroupement. Le losange qui représentait une épinglette a fait son temps.

Nous vous remercions de votre confiance et nous vous tiendrons informés de l'avancement des différents dossiers dans les prochains mois.

Restez à l'affût de nos prochaines communications !

**Votre conseil d'administration**



**Le 9 juin dernier**

# Assemblée annuelle du régime de retraite 1992

L'assemblée annuelle vise à informer les participants de sa gouvernance et à déposer les résultats financiers de l'année qui se termine au 31 décembre précédant.

Les participants regroupent les actifs, les retraités et les bénéficiaires. Ils sont invités chaque année à cette assemblée en personne ou en ligne en direct.

Cette assemblée était particulièrement importante cette année puisque le Régime de retraite déposait les résultats de l'étude actuarielle et expliquait les décisions prises suite à d'importants excédents d'actifs (surplus).

C'était aussi année de renouvellement des mandats des représentants des différents groupes au Comité de retraite de notre Régime.

## Vos représentants au Comité de retraite du Régime

Le Régime est administré par un Comité de retraite composé de 27 personnes. Ce comité est formé principalement de membres désignés par la STM, par les Syndicats, par les participants actifs et par les participants non actifs.

Trois personnes représentent les non actifs (retraités, rentes différées et bénéficiaires) au sein du Comité de retraite; une personne avec droit de vote et deux sans droit de vote. François Pepin a été élu avec droit de vote et Jean Desnoyers ainsi que Marc Bourcier ont été élus aux postes sans droit de vote. Ces personnes sont élues par leurs pairs pour une période de trois ans. Ils sont tous membres du comité exécutif.

La mission première de l'Association étant de défendre les droits des retraités et de les tenir informés, il est important d'avoir des officiers au Comité pour vous représenter.



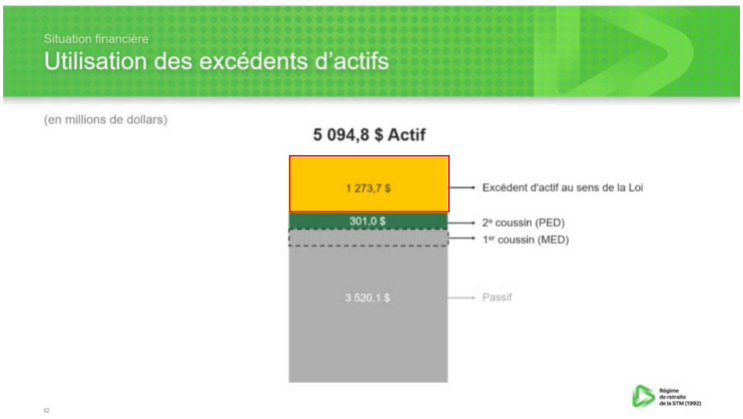
*Jean Desnoyers* *François Pepin* *Marc Bourcier*

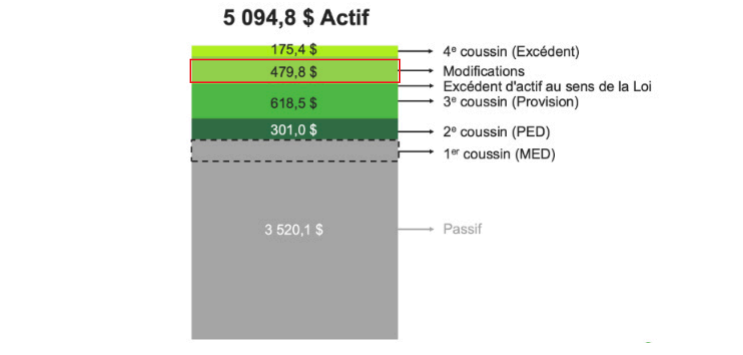
Comme chaque année, le régime produit un feuillet qui présente les faits saillants de l'assemblée. C'est un résumé des principaux points de la présentation. C'est ce qui est envoyé aux retraités qui reçoivent leurs documents par la poste. Les retraités qui consultent leurs documents de façon électronique peuvent visionner l'assemblée et accéder au document de présentation.

Il y avait par contre une présentation spécifique aux retraités. On trouvait intéressant de publier les images et des explications qui ne paraissent pas dans les faits saillants.

M. Gaudreau a pris soin d'expliquer et de montrer de façon graphique la portion des excédents d'actifs qui est utilisée pour verser l'indexation aux retraités et pour les avantages accordés aux participants actifs.

En bref, ces graphiques appuient la réponse de M. Gaudreau à une question très pertinente posée lors de notre assemblée annuelle (voir en page 3).



Afin de rassurer les retraités quand à la pérennité de leurs prestations, les deux graphiques montrent la portion des excédents qui va servir aux modifications apportées à notre régime de retraite.

Des coussins sont prévus afin de protéger les avoirs servant aux versements des prestations aux retraités et bénéficiaires. Les résultats de la dernière étude actuarielle ont démontré que notre régime avait, au 31 décembre 2024, des excédents d'actifs de plus d'un milliard de dollars (encadré en rouge). Le règlement de notre régime prévoit d'en conserver la moitié en guise PROVISION (3e coussin). Ce montant représente 618,5 millions.

De l'autre moitié, un montant sera utilisé à des fins de modifications pour les participants actifs et non-actifs qui est évalué à 479,8 millions (encadré en rouge). Il reste malgré toutes ces modifications des surplus évalués à 175,4 millions et qui constituent un EXCÉDENT (4e coussin).

La loi* dicte que les excédents d'actifs versés aux retraités ne peuvent pas dépasser l'indice de l'IPC. C'est le calcul que les actuaires ont fait avant de proposer une indexation des prestataires pour les deux volets de notre régime. Il y avait suffisamment de fonds pour assumer une indexation à l'indice de l'IPC en reculant jusqu'en 2000 pour tous les prestataires leur vie durant des deux volets du Régime 1992.

C'est en 2000 que l'étude actuarielle avait permis le rattrapage à l'IPC pour les retraités du *siècle dernier* mais depuis 2000, les maigres indexations étaient loin d'atteindre l'IPC. C'est la raison pour laquelle les actuaires ont reculé jusqu'en 2000 dans leurs calculs.

En 2026, les retraités reçoivent ainsi une indexation égale à 100 % de l'IPC pour chacune des années depuis la retraite ou depuis l'année 2000 si postérieure, en tenant compte de l'indexation déjà accordée par le passé, et ce pour les deux volets.

Ce pourcentage d'indexation s'applique sur la rente de base peu importe le mois où l'employé a pris sa retraite.

**À défaut de se répéter, il n'y a pas de rétroactivité.** C'est un pourcentage qui s'applique depuis le 1er avril 2026 et c'est pour la vie.

La prochaine étude actuarielle se tiendra au cours de l'année 2028 (résultats au 31 décembre 2027). S'il y a des excédents permettant une indexation, celle-ci s'appliquera à partir d'avril 2029.

Les résultats de l'année 2025 qui ont été présentés le 9 juin sont très encourageants. Pour visionner la webdiffusion de l'assemblée annuelle du 9 juin ou consulter les documents afférents, **visitez la section Documents/Assemblées annuelles du portail monregime.stm.info.**

* Loi 15, loi sur les régimes complémentaires de retraite. C'est en vertu de cette loi que les régimes ont été scindés en 2 volets en 2014, le volet antérieur et le volet courant.

## Mot de Gérard Jean

**Comme je l'ai annoncé le 3 mai dernier, lors de l'assemblée générale de l'ARTCUM, je me suis retiré de la présidence de notre association.**

**Moi et ma conjointe avons quitté notre maison de Lanoraie pour aménager dans un RPA afin de consacrer plus de temps à voyager et à se divertir. Plusieurs me disent que c'est jeune 73 ans, mais faut-il attendre d'être vieux et en perte d'autonomie pour penser à soi et profiter de la vie ?**

**Quitter la présidence et ne pas soumettre ma candidature au comité de gouvernance du régime de retraite n'a pas été une décision facile pour moi. L'ARTCUM me tient beaucoup à cœur et je sais à quel point l'implication est importante.**

**J'ai pris ma retraite de la STM en 2004 après plus de 28 ans de service. Mon parcours à l'Association a débuté dès 2005 suite au décès de Sarto Dufresne alors administrateur au sein du comité exécutif.**

**J'ai occupé ce poste jusqu'en juin 2012, moment où j'ai décidé de m'impliquer politiquement dans ma municipalité. Cela m'a mené à la mairie de Lanoraie. Après avoir complété trois mandats et traversé la pandémie, j'ai tiré ma révérence avec le sentiment du devoir accompli. Ce fût une expérience administrative incroyable et tellement enrichissante.**

**Maintenant plus libre, je me suis à nouveau impliqué au conseil d'administration de l'ARTCUM. Grâce à votre support, j'ai été élu au poste de vice-président en mai 2023 et représentant des retraités au comité de gouvernance du régime de retraite en juin. À la suite du décès subit de notre regretté Yvon Riel en janvier 2024, j'ai assumé son intérim au comité de gouvernance et pris la présidence de l'ARTCUM.**

**Je suis plein de gratitude d'avoir eu le privilège de vous représenter mais j'ai toutefois pris la décision réfléchie de profiter de la vie avec mon épouse Nicole que beaucoup d'entre vous ont pu côtoyer. Nous sommes maintenant à la récréation de la vie et comme vous le savez, nous ne savons pas quand la cloche va sonner.**





## La petite histoire de mon parcours à l'ARTCUM

À mes débuts en 2005, l'Association était en conflit avec la STM. À la suite de l'évaluation actuarielle de 1999, des excédents d'actifs importants avaient donné lieu à un congé de cotisation de la STM entre 2000 et 2003. La direction du régime de retraite avait indexé à l'IPC les participants ayant pris leur retraite en 1999 et avant, mais après 2000 plus rien, NÉANT !

Ce congé de cotisation avait généré un manque à gagner de 192 millions dans les coffres de notre régime de retraite. L'ARTCUM avait alors engagé une poursuite pour ce montant envers la STM. Les membres de l'association avaient à l'époque accepté une augmentation temporaire de leur cotisation à 2,50 $ afin de payer les frais juridiques encourus et de créer un fonds réservé à la défense des droits des retraités à leur juste part des surplus au fil des ans.

Au cours de 2005-2006, notre association est arrivée à une entente avec le syndicat des chauffeurs et la STM afin de corriger le préjudice envers les retraités et c'est à partir de ce moment-là que la formule d'indexation que l'on connait aujourd'hui est née. La poursuite a été abandonnée et la cotisation est retournée à 1,50 $ (36,00 $ par année) et n'a pas changé depuis.

Cela étant dit, la collaboration entre le Service des régimes de retraite et vos représentants de l'ARTCUM est remarquable. Notre régime est en excellente santé financière grâce à une saine administration, comme il vous a été expliqué lors de l'assemblée annuelle du régime 1992.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes ! Dans mon cas, ma rente de base a été bonifiée de 56,55% depuis ma retraite, soit en moyenne de 2,57% par année. Pas mal pour une rente qui en principe ne devait pas être indexée. Je ne connais pas beaucoup de régimes de retraite qui ont connu pareille progression. Encore une fois GRATITUDE !

Si je vous explique tout cela c'est dans le but de vous faire prendre conscience de l'importance de l'ARTCUM et la force du nombre. Plus nous sommes nombreux, plus nous avons de la crédibilité. Notre association veille à l'équité envers les retraités au sein de notre régime de retraite. Nul ne connait l'avenir. Un nouveau gouvernement, une nouvelle loi, une fusion ou je ne sais quoi, pourrait encore une fois **LORGNER notre enviable régime de retraite.**

Afin qu'il le demeure, il faut en prendre soin, garder l'œil dessus, S'IMPLIQUER. C'est notre argent, nos contributions, et une saine administration en a fait ce qu'il est. Ayez en mémoire le nom de Monsieur Claude Dalphond. À son embauche en 1968, cet homme a remis sur les rails un *fonds de pension* qui était en faillite en 1955 et qui versait des prestations de misère à ses retraités. Des gens solides lui ont succédé et continuent de perpétuer sa légendaire vision.

L'employeur y a certes contribué, mais il ne faut jamais oublier que c'est à la suite de négociations de bonne foi et à des sacrifices. Il s'agit de salaires différés, donc d'argent qui nous appartient.

Les membres de votre exécutif ont tous très à cœur notre régime de retraite qui est aussi le leur, ils sont partie prenante. Je peux témoigner de tout ce précieux temps qu'ils offrent BÉNÉVOLEMENT à servir les membres et à veiller à leur bien-être.

Toute cette énergie est très importante. Tout le monde peut participer à alimenter cette énergie au sein de notre association et je vous encourage à vous impliquer afin d'assurer une RELÈVE.

Il est primordial d'encourager vos collègues qui ne sont pas encore membres de l'ARTCUM à y adhérer car **C'EST ÇA LA FORCE DU NOMBRE !!!!!**

**Gérard Jean**



**Bonjour,**

**Permettez-moi de me présenter, Charles Melançon,
vice-président de l'Assurance des particuliers chez MP2B Assurance.**

**MP2B Assurance a récemment fait l'acquisition d'Accent Solutions d'assurances. Je souhaitais profiter de cette occasion pour vous adresser quelques mots.**

Cette transition a une signification toute particulière pour moi puisque j'ai fait partie de l'équipe d'Accent pendant plusieurs années. J'ai donc eu l'occasion de connaître plusieurs membres de votre groupe et je suis heureux de pouvoir renouer avec cette belle communauté.

La première chose que je souhaite vous dire est que l'équipe d'Accent est toujours là. Les personnes avec qui vous faites affaire continueront de vous accompagner avec le même professionnalisme et la même proximité que vous connaissez depuis des années.

Je tiens à vous rassurer sur un point important : l'ARTCUM continue de bénéficier de prix concurrentiels et d'avantages additionnels du programme négocié avec Intact Assurances pour votre groupe. Je vous reviendrai dans le prochain numéro avec un article sur ce programme très avantageux relatif aux assurances pour les véhicules et pour l'habitation.

Chez MP2B, nous avons à cœur de vous offrir un service personnalisé et de vous assurer des protections et des conditions les mieux adaptées à vos besoins. Au fil du temps, nous communiquerons avec certains d'entre vous afin de faire connaissance et de vérifier que vos assurances continuent de répondre adéquatement à votre situation.

Nous aurons également l'occasion de vous présenter les autres services offerts par MP2B, notamment en matière de planification financière, d'assurance vie, d'épargne et de placements. Bien entendu, ces échanges se feront toujours sans aucune obligation de votre part.

Enfin, nous souhaitons développer une relation qui va au-delà de l'assurance. C'est pourquoi nous espérons pouvoir participer davantage aux activités et événements de votre association afin de mieux vous connaître et de demeurer présents au sein de votre communauté.

Au nom de toute l'équipe de MP2B Assurance, merci de votre confiance. Nous poursuivons avec vous la belle relation qui existe depuis tant d'années.

Au plaisir de vous rencontrer,

**Charles Melançon**




## Charles Melançon

**Vice-président
Assurance des particuliers**

Pour me joindre :
charles.melancon@mp2b.ca

450 668-5155, poste 108
| 1 888 304-5555

# DENIS MASSON

## L'opportuniste au cœur tendre

**De la jungle de béton de la STM aux forêts de Lanaudière, portrait d'un retraité curieux, autodidacte et profondément humain, qui transforme chaque occasion en nouveau projet.**

### Du béton de la métropole à la tranquillité des champs

C'est à 18 ans que Denis Masson fait ses premiers pas à la Société de transport de Montréal (STM), à titre de commis-compilation au service de la Caisse. Comme bien des jeunes de son époque, il y découvre le monde du travail. Mais son engagement et son sens des responsabilités le mèneront rapidement plus loin : à seulement 26 ans, il accède à la présidence d'un syndicat aujourd'hui connu sous le nom de SCFP 2850.



Après avoir occupé divers postes dans plusieurs services de l'entreprise, Denis termine sa carrière, comme il le dit si bien, « de l'autre côté de la clôture », à titre de chef de division aux technologies de l'information.

Retraité à seulement 48 ans, il n'est toutefois pas question pour lui d'aller se bercer. Il poursuit plutôt son parcours comme consultant, notamment auprès de la Ville de Montréal, de la Banque Laurentienne et de Rona, avant de prendre la direction de l'informatique à l'Union des artistes.

Il y a une dizaine d'années, Denis et sa conjointe Guylaine achètent un chalet à la campagne. Une occasion particulière transforme bientôt ce projet de retraite en



Denis a identifié et numéroté ses ruches de façon colorée. Il semble que les abeilles soient capables de reconnaître des dessins simples comportant des points et des traits. Henri-Boubou, son fidèle bernois le suit à la trace et veille à la sécurité de tous.

charmante petite fermette, bordée par une rivière, dotée d'un grand atelier et entourée de 32 arpents de forêt à flanc de montagne. Pour ce Montréalais qui a passé presque toute sa vie dans le béton, une question s'impose alors : comment apprivoiser ce nouveau territoire et en tirer le meilleur parti ?

### Le début d'une grande aventure forestière

Denis se décrit lui-même comme « un vrai gars de la ville ». Pas particulièrement bricoleur au départ, il possède toutefois deux qualités qui changent tout : une curiosité insatiable et une grande capacité d'autoapprentissage.

À la retraite, il souhaite se rapprocher de la nature. La terre, elle, se charge rapidement de lui proposer mille projets. Dans cette nouvelle vie, Henri-Boubou, un imposant bouvier bernois choisi pour sa douceur avec les chats et les enfants, rejoint la famille pour veiller sur les petits-enfants, les trois chats recueillis et tout le territoire.

De fil en aiguille, Denis et Guylaine transforment la propriété. Ils tracent des sentiers, abattent des arbres, entretiennent la forêt et apprennent à mieux connaître le milieu forestier. Pour valoriser le bois disponible, Denis se procure un tracteur et un moulin à scie, puis apprivoise peu à peu l'équipement de l'atelier. Réparer, fabriquer, récupérer : chez eux, rien ne se gaspille si cela peut encore servir.



Mais il manquait encore un petit quelque chose à son bonheur. Sensible aux enjeux environnementaux et, comme plusieurs, préoccupé par le déclin des insectes pollinisateurs, Denis se demande comment profiter davantage de l'espace dont il dispose. C'est alors que l'idée d'élever des abeilles fait son chemin.

## Le monarque de ces dames

Après plusieurs recherches, Denis décide de se lancer dans l'apiculture. Fidèle à son habitude de ne jamais faire les choses à moitié, il complète d'abord une certification collégiale avant d'installer ses premières colonies. Respectueux de la vie sous toutes ses formes, il s'attache rapidement à ses abeilles, qu'il soigne avec autant d'attention que ses animaux de compagnie.



Aujourd'hui rendu à sa troisième saison, il constate que le métier d'apiculteur est beaucoup plus complexe et exigeant qu'il ne l'avait imaginé. Fasciné par l'intelligence collective et le mode de vie des abeilles, il construit ses ruches et leurs composantes à partir du bois de sa forêt, expérimente, adapte ses plantations et veille avec soin sur ses colonies. Celles-ci butinent jusqu'à trois kilomètres à la ronde, dans un environnement principalement forestier.

Sa première vraie production, l'an dernier, a donné un miel très clair, aux notes florales distinctes. Comme il n'y a pas de ferme à proximité et qu'il est difficile de mettre un GPS à une abeille, Denis a choisi une appellation toute naturelle : miel forestier.

Il a depuis augmenté le nombre de ses colonies et prévoit en ajouter encore quelques-unes. Membre des Apiculteurs et apicultrices artisans de Lanaudière, il poursuit ses apprentissages et cherche constamment à améliorer la qualité de vie de ses protégées. L'hivernation et les soins du printemps, avant la pollinisation, sont particulièrement critiques pour la survie des colonies domestiques.

Étant incapable de s'arrêter de bouger, un autre projet lui trotte dans la tête afin de saisir les opportunités que lui offrent ses terres. Denis envisage le printemps prochain de commencer à entailler ses nombreux érables à sucre pour produire du sirop d'érable. Si c'est comme pour les abeilles, cela doit sûrement être plus compliqué qu'il l'entrevoie. À suivre, dit-il.

## En quête de ses origines

Enfant unique, Denis a été adopté très jeune par un couple sans enfants qui l'a chéri toute sa vie. Par respect pour sa mère adoptive, il s'était promis de ne jamais chercher à connaître ses origines tant qu'elle serait vivante. Elle s'est éteinte à 97 ans, juste avant le début de la pandémie. En 2025, il entreprend finalement une quête personnelle d'un tout autre genre.

Grâce à des tests d'ADN, il retrace deux demi-frères vivant en Californie et, par leur intermédiaire, sa mère biologique, aujourd'hui décédée. Ces découvertes l'incitent à approfondir sa compréhension des recherches basées sur l'ADN au travers de nombreux groupes et sites qui traitent de la question sur le WEB, et ce, afin d'en apprendre davantage sur sa famille biologique et, peut-être, sur l'identité de son père. C'est vraiment hallucinant toute l'information que l'ADN peut révéler, dit-il.

Au début de 2025, il dépose également une demande auprès du gouvernement du Québec afin d'obtenir ses antécédents sociobiologiques, en vertu de la nouvelle loi adoptée en 2024. Ce rapport pourrait confirmer le fil de ses découvertes et, peut-être, lever enfin le voile sur l'identité de son père biologique.

### Un atout de taille pour notre Association

Cette année, Denis a manifesté son intérêt pour s'impliquer et a été élu administrateur de l'Association en mai. Ses connaissances en gestion et en informatique représentent un apport précieux pour nous aider à évoluer, à structurer nos façons de faire et à améliorer nos outils.

À la fin de l'automne et durant l'hiver, les abeilles ralentissent le rythme. Denis, lui, reste en mouvement. Comme toujours, il ne fait pas les choses à moitié : il a déjà commencé à faire sa marque et à faire avancer plusieurs dossiers. Curieux, engagé, humain et débrouillard, il s'impose déjà comme un atout important au sein de la nouvelle équipe.

# Qui se ressemble s'assemble, et c'est prouvé par la science








Au Chalet du Ruisseau, le 8 avril 2026

**Depuis le mois d'avril, ce ne sont pas les occasions de se revoir et de partager de bons repas qui ont manqué.**

La sortie printanière à la cabane à sucre qui n'a pourtant rien de nouveau inspire tellement le renouveau, le réveil de la nature, le retour des oiseaux, des fleurs ET du gazon vert.

C'était aussi le premier grand rassemblement de l'année 2026. Le président, M. Gérard Jean, en a profité pour donner les dernières nouvelles quant à l'indexation. On aurait pu entendre voler les mouches nouvellement dégelées…

Deux cent six personnes se sont retrouvées avec joie et entrain tout en se régalant. Aller à la cabane à sucre est une tradition bien de chez-nous et on se redonne ce même rendez-vous à ne pas manquer l'année prochaine.


Pasta Opéra, au restaurant Il Bazzali le 13 mai 2026

C'est sous l'air de « *O Solo Mio* » que Davide Bazzali nous a accueilli dès le départ dans le restaurant plein à craquer en ce printemps pluvieux et froid.

Le menu 5 services était entrecoupé d'airs d'opéra connus et de chansons populaires napolitaines interprétés par Davide Bazzali ténor, Éric Prud'homme ténor et Manuel Blais baryton et pianiste.

Juste avant le service du repas principal, Davide a présenté sa traditionnelle confection de raviolis sur l'air de *Te voglio bene assai* (en hommage à Caruso) avec sa chaude voix de ténor.





Chez les participants il y avait bien sûr les adeptes, ceux qui en avaient entendu parlé, et ceux qui avaient vu Davide s'exécuter à la télévision. Les artistes se déplaçaient parmi les tables afin que tous puissent vivre l'expérience de la puissance des voix et son professionnalisme.

Des grands airs d'opéra ont même mobilisé les passants sur le trottoir car le son vibrait au-delà de la vitrine du restaurant, et ce, sans micros... Ils se sont tous laissé transporter par les prestations.

On vous invite à visionner les vidéos des prestations https://www.youtube.com/watch?v=PzbSJ5OWEXY et https://www.youtube.com/watch?v=pjH1kKoO5qQ






L'Association cherchait quelque chose d'abordable depuis 4 ans. Une occasion de dernière minute s'est offerte et les friands de homard ont pu se régaler la pince cette année!

Dans une ambiance décontractée, la note était donnée. Le repas débutait avec un magnifique buffet où il y en avait pour tous les goûts. S'en suivait le service à volonté de LA grande vedette, LE HOMARD!

Un duel très attendu se tenait en même temps. Les Canadiens croisaient le fer avec les Sabres en sixième match à Montréal. Le DJ qui animait la soirée alternait les images sur grand écran entre des clips et la diffusion de la rencontre.

Merci aux Chevaliers de Colomb de Terrebonne de nous avoir accueillis.









Le 11 juin

# ON A EU CHAUD !

## C'est au Club de Golf Montcalm que 202 joyeux golfeurs se sont rencontrés sur les parcours La Seigneurie et Le Canton.

Une rencontre comme celle-là a lieu beau temps, mauvais temps... et la journée s'annonçait jusqu'à la veille bien arrosée. Mais c'est dans la nuit précédente que le ciel s'est déchaîné. On a eu chaud ! On a mérité cette belle journée parce qu'il paraît qu'on mène une bonne vie. Puisqu'il y était tombé des trombes de pluie, il était interdit de circuler en voiturette dans les allées…



Après le copieux brunch, il a donc fallu déployer d'avantage les mollets et surtout bien s'hydrater. L'humidité et la chaleur exceptionnelle ont ralenti quelque peu la cadence mais n'ont pas empêché les joueurs de performer et de se tirer la pipe! L'écho des Ohhhh! et des Ahhhh! se faisait entendre au travers les arbres.

Des représentants de la Caisse des transports distribuaient des gourmandises à un kiosque situé à la croisée des deux parcours et deux équipes de bénévoles serpentaient le terrain à la recherche de bons clichés.



D'autres convives se sont joints au groupe pour le cocktail et le souper. Ils ont profité de la vue sur la terrasse pour siroter des rafraîchissements et observer les joueurs s'exécuter tour à tour au 18e trou et saluer tous ceux qui revenaient après la partie. Une belle ambiance festive régnait dans la salle. On se racontait les bons coups.

Une levée de fonds sous forme de moitié-moitié a permis de remettre la somme de 800 $ à l'œuvre du Réchaud-Bus.

Des prix de participation ont aussi été tirés pendant le service du repas.












## MERCI à nos commanditaires :

**La Caisse des Transports**

**MP2B Assurances**
(auparavant Accent Solutions d'assurances)

**SCFP2850** Syndicat du personnel administratif, technique et professionnel du transport en commun

**Agence 2L**

**Le Club de golf Montcalm**

**André Gilbert** - École de karaté

# AU THÉÂTRE



Fallait pas dire ça... le 5 juin

Diane et Normand, venu souligner son trentième anniversaire de vie commune dans un appartement du centre-ville de Montréal loué sur le web, découvrent que ce n'est pas tout à fait l'appartement luxueux qu'ils avaient vu en photo. Et c'était parti!

Cet homme et cette femme s'aiment, mais ça fait 30 ans qu'ils vivent ensemble. Comme ça arrive souvent, ils font une mise au point.

Qui peut dire quoi dans quelles circonstances ? Guylaine Tremblay et Denis Bouchard s'en sont donné à cœur joie. Et le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils ne se retiennent pas!




Et le 3 juillet, c'était *Mon jour de chance*

Trois amis se retrouvent plusieurs années plus tard pour un weekend à la campagne chez celui qui a eu de la chance. Selon Sébastien, le monde se sépare en deux : ceux qui ont de la chance et ceux qui n'en ont pas. Les trois compagnons ont pris des chemins différents après avoir pris des décisions à l'aide d'un dé que l'hôte avait conservé et retrouvé après toutes ces années. Que serait-il arrivé à Sébastien s'il avait tiré autre chose qu'un quatre?

Le jour de la marmotte dites-vous? C'est en fait le même scénario mais avec une situation regrettable qui fait prendre conscience à Sébastien qu'il a finalement tiré le bon numéro. Un coup de dé qui aurait pu changer sa situation financière mais qui lui fait prendre conscience que l'argent ne fait pas le bonheur.

Nos retraités ont eu la chance d'assister à la première devant public de la pièce qui se produira tout au cours de l'été et ils n'ont pas été déçus!

## Le 4 juillet, Les Misérables



Crédit : Studio Martin Girard

### LE PHÉNOMÈNE MUSICAL MONDIAL

**Qu'aurait pensé Victor Hugo de cette production?**
**Il aurait été totalement dépassé 200 ans plus tard.**

Nos retraités ont été éblouis et transportés en France au début du XIX$^{e}$ siècle. Des projections rappelaient cette période sombre où les grandes villes étaient insalubres. L'Europe vivait une épidémie de choléra. Le peuple était misérable. La maladie se propagera rapidement aussi en Amérique. Elle touchera d'avantage les opprimés, entassés dans les quartiers pauvres. La misère créera des tensions politiques.

**Grand succès de l'été**

C'est une production grandiose réunissant 35 interprètes et 16 musiciens. Les costumes, finement conçus en France pour la production Parisienne, ont traversé l'Atlantique. Les décors amovibles, doublés de projections et d'éclairage rendaient chaque tableau impressionnant. Les personnages principaux sont de belles voix mais c'est lorsque que les ensembles s'exprimaient que toute l'œuvre d'Hugo prenait sa place.

# Le métro traverse l'Atlantique




## NEW YORK

*Textes : Jasmin Sauvé*

**Le premier métro souterrain en Amérique du Nord est celui de Boston au Massachusetts inauguré en 1897, suivit de New York en 1904.**

**Mais si on se penche sur le choix technologique que les villes de Boston et New York ont fait, on peut dire qu'elles sont en fait toutes deux premières en leur genre.**

**Cependant, un certain M. Beach s'était déjà penché sur un système souterrain à New York bien avant l'événement météorologique exceptionnel qui a frappé la Nouvelle-Angleterre en 1888 et qui fut le déclencheur des projets souterrains d'envergure.**

### Un métro pneumatique

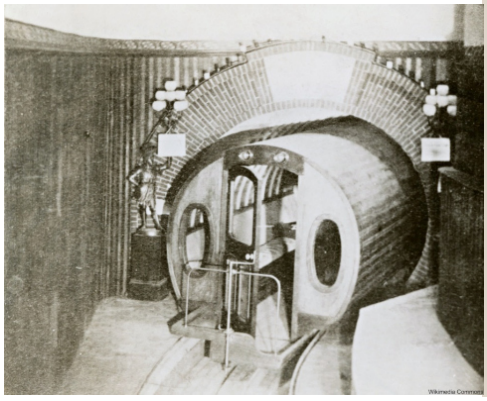
**Alfred Ely Beach était un inventeur. Il était également éditeur du magazine *Scientific American*. Un article publié dans une des publications présente un système de wagon postal souterrain propulsé par de l'air comprimé.**

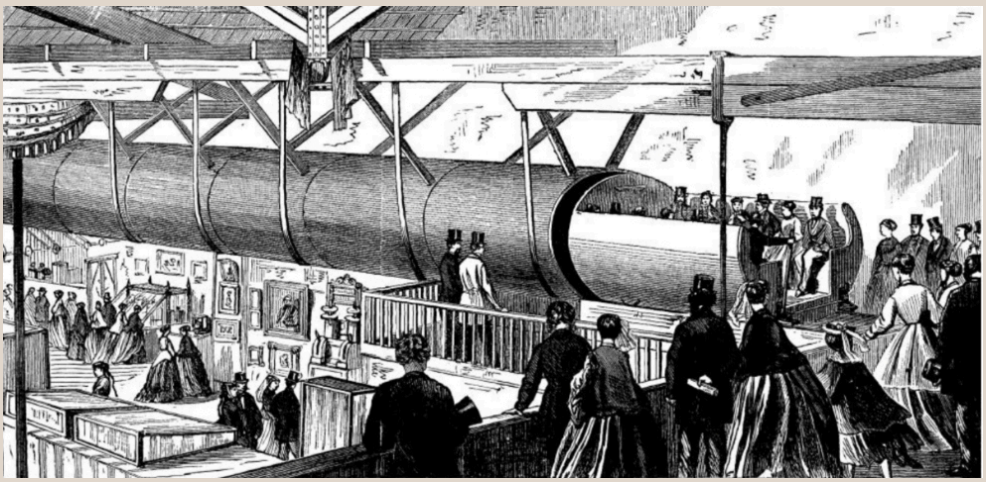
**Beach estime que ce système pourrait très bien transporter des voyageurs s'il avait de plus gros wagons.**

Il fonde la *Beach Pneumatic Transit Company* et se met au travail. Il construit un prototype qu'il présente à la foire d'innovations de « *L'American Institute* » de 1867 à New York. Le modèle en démonstration est très populaire. C'est un vif succès.

Les problèmes commencent lorsqu'il demande un permis. Un groupe d'hommes d'affaires influents, connu sous le nom de Tammany Hall, exerce une pression considérable pour protéger leurs intérêts économiques liés au réseau des tramways et des chemins de fer aériens. À la tête de ce groupe se trouve William Magar Tweed, surnommé « *Boss* ». Ils utilisent tous les moyens à leur disposition, des méthodes respectables aux plus obscures, pour bloquer le projet qui pourrait menacer leur emprise sur le transport collectif dans la métropole New Yorkaise.

Alfred Beach ne se laisse pas abattre. Il est tellement confiant qu'il construira tout de même le système, convaincu qu'une fois l'efficacité démontrée, les élus de la ville lui permettront de poursuivre.





Il demande un permis pour un train pneumatique postal comme celui présenté dans son magazine afin de contourner Tammany Hall. Il réussit à garder le secret de son objectif final jusqu'à la fin de la construction des installations.

Pour creuser, il s'inspire du tunnelier qui a permis à Marc Brunel de construire le tunnel sous la Tamise à Londres dans les années 1830. Il invente un tunnelier à bouclier hydraulique pour le chantier. Les principes de fonctionnement sont d'ailleurs semblables aujourd'hui et s'appliquent au tunnelier utilisé pour le prolongement de la ligne bleue de Montréal.

À la surprise générale, le métro pneumatique est mis en service le 1er mars 1870. Le tunnel sous Broadway mesure environ 90 mètres et possède une station à chaque extrémité.

Conçu comme une attraction de démonstration payante (25 cents), plus de 400 000 New Yorkais s'empressent d'essayer son système en exploitation jusqu'en 1873.

Alfred Beach a réussi son pari et les élus ayant besoin de votes sont réceptifs à la demande d'extension vers Central Park de la *«Beach Pneumatic Transit Company».* L'enthousiasme pour cette prouesse technologique rend les membres de Tammany Hall furieux.

Mais les affairistes de Tammany Hall n'ont pas dit leur dernier mot. Profitant du krach boursier de la Panique de 1873 et de la pression politique, un tirage de ficelles peu scrupuleux allait étouffer le financement de Beach au profit d'une ligne de train aérien.

Beach ne pouvant assumer seul les coûts de prolongement, il dû abandonner le projet. Les entrées sont briquetées et l'épisode sombre dans l'oubli.

En 1912, lors du creusement de la ligne de métro BMT sous Broadway, des ouvriers ont accidentellement percé le vieux mur et redécouvert le tunnel intact, avec la carcasse de la rame Beach encore posée sur ses rails. Des photos furent prises et les vestiges ont été détruits et intégrés à la station moderne de City Hall.

Le *Scientific American* est toujours publié. Le magazine de vulgarisation scientifique américain maintenant à parution mensuelle existe depuis le 28 août 1845, ce qui en fait la plus ancienne revue des États-Unis parue de façon continue. Il a appartenu à la famille d'Alfred Beach jusqu'en… 1942.

Voir la vidéo : https://www.facebook.com/watch/?v=4000621933526109

# 1894

**Comme la plupart des grandes villes de la côte est américaine, les problèmes de congestion sur l'île de Manhattan coïncident avec l'arrivée massive d'immigrants fuyant les misères, la famine ou la persécution dans leurs pays d'origine et un boom économique alimenté par le développement du chemin de fer et l'ouverture du canal Érié qui relie New-York à Buffalo.**

**À la fin du 19e siècle, New York a une population plus grande que ce que ses infrastructures peuvent soutenir. Le réseau de tramways et de chemin de fer aériens mit en place au fil des années par différents promoteurs privés passe d'un achalandage annuel de 2 millions d'usagers en 1876 à 86 millions en 1882.**

Devant l'augmentation de revenus générés par cet achalandage accru, les propriétaires des réseaux empochent les profits et n'ont aucun intérêt à améliorer le service ni prolonger les lignes du réseau. Chaque fois que vous montiez dans un tramway il fallait payer. Plus l'usager faisait de correspondances plus le trajet coutait cher. Les lignes desservants les rues transversales souffraient d'une baisse d'achalandage. L'île de Manhattan est étroite. Les gens marchaient.

L'achalandage a poursuivi son augmentation avec l'arrivée en 1887 du tarif unique. La correspondance permettait d'effectuer le trajet complet pour la modique somme de 5 cents. Malgré ces avancées dans la gestion des déplacements, le réseau ne suffisait plus.



Les rues sur l'île étroite sont en longues lignes droites et la moitié de la population vit au-delà de la 42e rue et Central Park. Cet aménagement augmentait considérablement le temps de trajet pour les usagers voulant se rendre dans le district commercial de *Lower Manhattan*.

Des projets voient le jour, mais la plupart sont des chemins de fers aériens et la population vit déjà avec de telles lignes qui bloquent la lumière et rendent la marche dans les rues désagréable et n'en veut pas d'avantage.

L'arrivée des gratte-ciels à structure d'acier et la mise au point d'ascenseurs électriques efficaces (mis au point par Frank Sprague développeur des tramways électriques fiables) augmente considérablement la densité dans le secteur de *Lower Manhattan*. Le réseau de surface n'arrive plus à répondre à cette demande accrue. La congestion des rues qui paralyse les lignes de tramways desservant le secteur alimente les discussions autour de nouveaux circuits, du matériel roulant plus gros et peut être même à deux étages.

L'idée d'un métro souterrain tente timidement de faire son chemin, mais le frein principal de ce choix demeure son coût exorbitant. La géographie toute en longueur de la ville et les grandes avenues seraient pourtant idéales à l'implantation de ce mode de transport à volume élevé, rapide et à l'abri de la météo.

L'ingénieur civil William Barclay Parsons Jr. voit dans cette solution la seule valable à court et long terme. Il entreprend alors, à ses frais et sans permis, de sonder le terrain le long des axes potentiels afin de connaître la nature du sous-sol de l'île dans le but de choisir la technologie de creusage la plus efficace et la moins coûteuse.

## La résistance politique au changement

Malgré les propositions, l'idée d'un métro souterrain a du mal à s'imposer non seulement pour ses coûts de construction mais également en raison des nombreux défis qu'il allait poser.

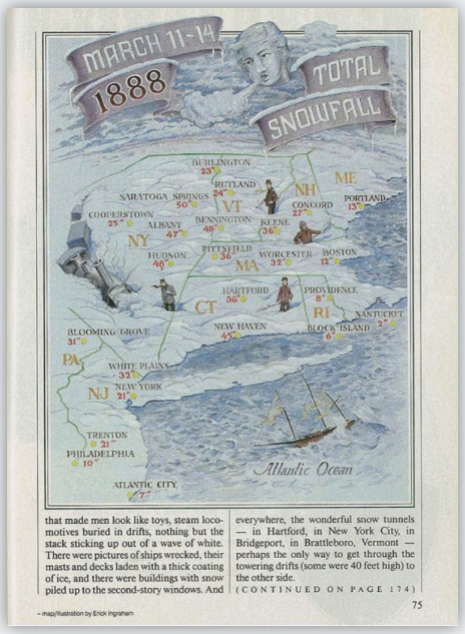
Le creusage de tranchées et de tunnels le long et sous les rues sont importants et les normes de construction sont exigeantes. Ce projet nécessite une mise à niveau des standards électriques pour la haute tension, de l'ingénierie, des normes de ventilation et d'évacuation en cas d'incendie et tout ce qui est essentiel à la sécurité d'une grande quantité d'usagers. Il faut aussi tenir compte de l'intégration du métro au réseau existant de tramways et de trains aériens afin d'améliorer la mobilité plutôt que de se faire concurrence.

La ville de New York optera finalement pour la solution simple, une amélioration de l'efficacité du réseau de surface par l'électrification des trains aériens. Ceci éliminerait les désagréments causés par la fumée et les cendres des locomotives à vapeur, augmenterait la cadence des trains et contribuerait à harmoniser les opérations avec les tramways.

Mais la ville demeure impuissante face aux propriétaires des réseaux privés de trains aériens qui refusent d'investir dans l'électrification.

## Une intervention divine ?

Le 12 mars 1888, un blizzard d'une intensité jamais vue perturbe la côte est de Boston à Philadelphie. Les rues sont bloquées, les tramways immobilisés. Les lignes aériennes semblant à l'abri en raison de leur hauteur du sol sont à l'arrêt en raison d'une accumulation de glace sur les rails. La situation est frappante. La ville est bloquée pour plusieurs jours. Les rues sont tellement congestionnées par la neige qu'aucun cheval ne peut passer. Les charrettes de laitier, de boulanger et de livreur de charbon sont restées dans leurs remises. Un réseau souterrain aurait quand même permis aux gens de se déplacer. Ce n'est qu'une semaine plus tard que la température remonta au-dessus du point de congélation et que la neige a pu commencer à fondre.




**Dans l'édition du 12 avril 1888, l'éditorialiste du New York Times fait le constat suivant « *Le transport rapide ne peut se faire en surface. Les tramways se déplacent dans la circulation et ne peuvent atteindre la vitesse nécessaire pour rendre les déplacements efficaces* ».**





## L'intervention de l'État de New York

L'organisation de la mobilité est un enjeu devenu trop important pour la laisser aux seules lois du marché. L'intervention de l'État sera nécessaire afin que la population de tous les secteurs de la ville ait accès à un moyen de transport efficace et peu couteux.

Mère nature allait donner raison à l'ingénieur et faire pencher la balance en faveur d'un réseau souterrain. En 1891, la législature de l'État de New York autorisa la création d'une commission chargée d'étudier la construction du métro new-yorkais, projet de longue date. En 1894, Parsons dépose auprès du « *Board of Rapid Transit Railroad Commissioners* » un rapport rédigé à la suite de ses visites des métros de Londres, Glasgow, Liverpool, Berlin et des chemins de fers de Paris.

Ce rapport couvre tout ce qui peut affecter l'efficacité du réseau : le positionnement et le nombre de portes par voiture, le temps à quai, la cadence, la perception, la construction des tunnels, le nombre de voies et la longueur des rames. Tout a été étudié et des propositions sont faites.

## Parsons maître d'œuvre du projet

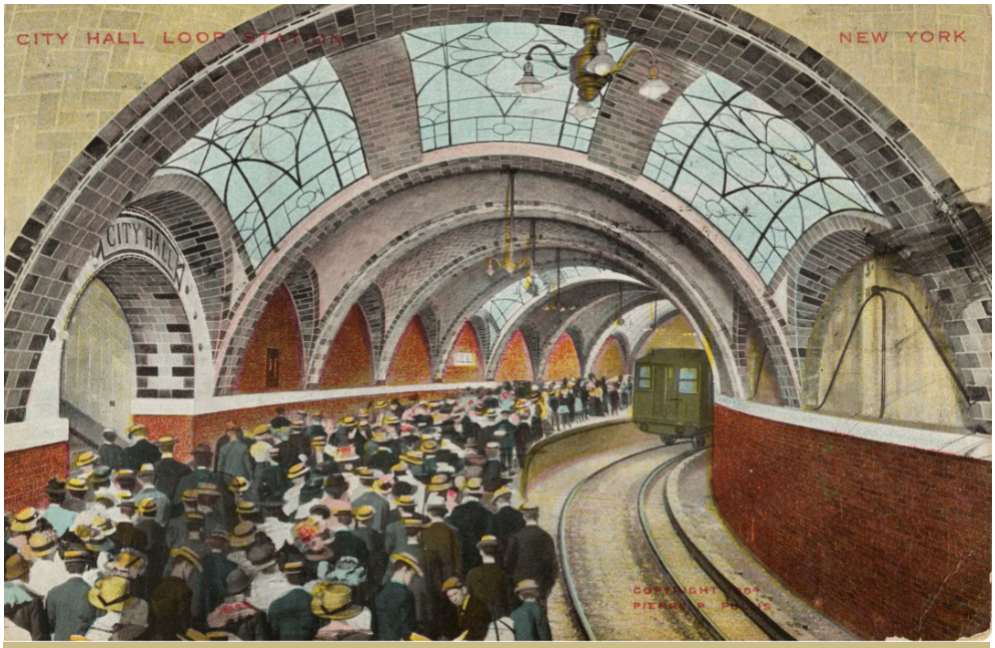
Il faudra quatre ans et demi pour réaliser la première phase du métro de New York. La contribution la plus importante de Parsons est la ligne à quatre voies. Les deux voies centrales sont utilisées pour les trains express qui vont plus loin sur la ligne. Au moment de la construction elles n'étaient pas encore très achalandées, mais il avait une vision pour les décennies à venir. Une augmentation importante de l'achalandage était inévitable.

L'ajout de voies supplémentaires a permis au métro de New York de demeurer efficace pendant un siècle. La saturation du réseau a nécessité la construction de la ligne de la 2e avenue dans les années 2000.

La mise en service du premier tronçon de 14 km aura lieu le 27 octobre 1904. Plus de 127 000 personnes l'ont visité le jour de son inauguration.

Le slogan d'ouverture du métro :

***City Hall to Harlem in 15 minutes.***




Lors de l'inauguration du métro de New York le 27 octobre 1904, c'est la magnifique station City Hall qui servit de toile de fond aux festivités, avec son plafond voûté en carreaux Guastavino et ses puits de lumière. Cette station a été fermée en 1945 car les rames de métro plus récentes et plus longues ne pouvaient plus circuler sur les voies courbes de la station.




# BOSTON 1894




**La Cité de la ville de Boston, construite en étoile a comme point central le parc *Boston Common*. Les habitants, les fermiers, les commerçants itinérants convergent tous vers cet espace pour se réunir. Ce modèle convenait au moment de la fondation de la ville en 1630.**

Construite sur une péninsule de la Baie-du-Massachussetts, la ville de Boston est un bastion qui s'est enrichit grâce à son port et devient au cours des années 1850 l'un des plus grands centres manufacturiers des États-Unis. Durant la révolution industrielle, la ville a connu un bond démographique important.

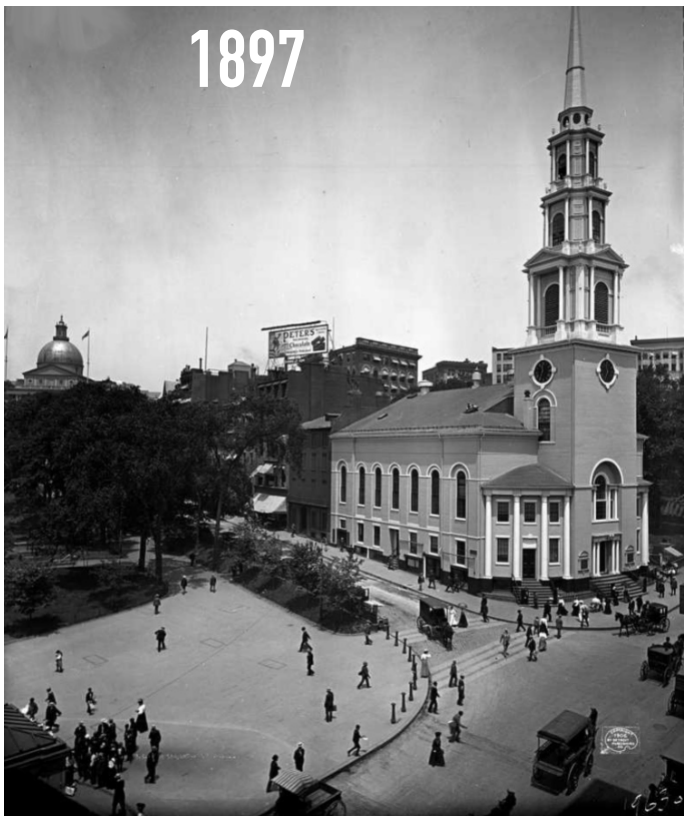
Dans la deuxième moitié du 19e siècle, le développement du réseau de tramways a permis un étalement de la ville avec la construction de nouveaux quartiers et soulagé la pression sur la capacité de loger les nouveaux arrivants. Cependant, le modèle en étoile paralyse les rues étroites du 17e siècle et sa congestion centrale devient de plus en plus invivable.

Le développement en étoile est un modèle utilisé depuis des siècles. Les plus vieux règlements sur la circulation remontent à la Rome antique. Pour les dirigeants, la congestion du centre de la ville est depuis toujours considérée comme une normalité de la vie urbaine.

À la fin du 19e siècle, l'électrification des tramways remet en question cet axiome. Elle permet l'extension du réseau et facilite les déplacements des habitants des périphéries. Pour ces villageois chez qui atteler le cheval pour une visite à Boston était autrefois un évènement très occasionnel, la possibilité d'effectuer un aller-retour dans la même journée ouvre la voie à des déplacements réguliers.

Les compagnies de tramways et des spéculateurs immobiliers développaient les terrains en périphérie de la ville achetés à faible coûts dans des communautés telles que Brookline. Son appellation de *« banlieue ferroviaire »* est aussi vieille que le chemin de fer. C'était un bon moyen d'augmenter l'achalandage. Ils vantaient les mérites de l'air frais de la campagne, de vastes propriétés et d'une liaison rapide vers le centre de la ville grâce à une ligne de tramway dédiée. La congestion du centre était un argument de vente important pour ces investisseurs.

La densité de la circulation dans les rues de Boston, principalement autour du parc communal situé au centre de la ville, freinait les déplacements au point où les tramways n'arrivaient plus à respecter leurs horaires de passages. Les heures de pointes s'étiraient et la congestion débordait sur un périmètre de plus en plus grand.



**En 1891, l'élection municipale porte au pouvoir Nathan Matthews jr.** Quelques jours après son élection à la mairie, il est l'invité d'honneur de l'Algonquin Club, un regroupement d'hommes d'affaires, de banquiers et de spéculateurs immobiliers. Henry Whitney, qui a unifié les compagnies de tramways, lui passe discrètement ce message de la part des membres : *« Faites que les aménagements que vous voulez apporter à la ville soient en lien avec la poursuite de nos intérêts. »*

Mais le maire Matthews ne l'entend pas ainsi. Pour ce magistrat progressiste, le seul phare qui le guide est la prospérité de la municipalité et de l'ensemble de ses citoyens. Une de ses priorités est l'amélioration de la mobilité dans tous les quartiers, et non pas seulement dans ceux qui s'avèrent les plus rentables pour les compagnies de transports. De plus, il entend imposer les arrêts et les tarifs en fonction des besoins et de la capacité de payer de la population. La planification du transport collectif deviendra ainsi une prérogative municipale, tandis que la simple exploitation du réseau sera déléguée au privé.

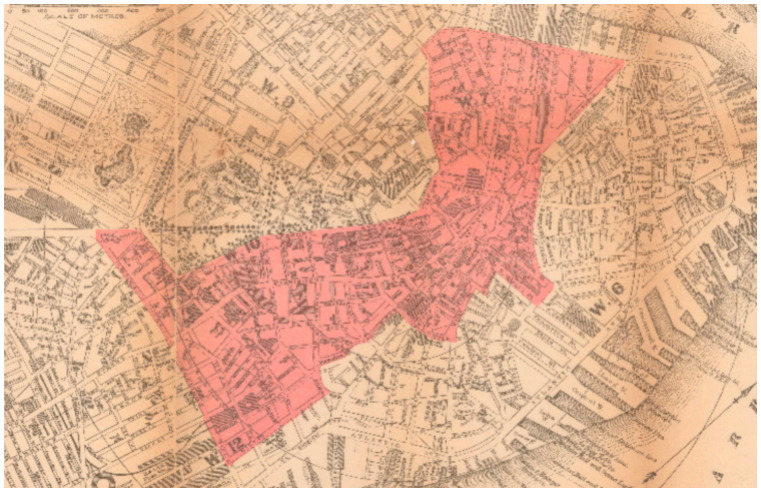
Devant cet engagement en faveur d'une amélioration du réseau, plusieurs solutions sont proposées mais la plupart sont difficiles à implanter. Les rues étroites du vieux Boston ne conviennent pas aux infrastructures requises pour des trains aériens. Un monorail est alors étudié et un prototype est construit, mais le projet ne dépassera pas ce stade.


Monorail de Meigs

Les modes de transport aériens ne s'intègrent pas facilement au réseau de tramways existant. De plus, les habitants et commerçants du centre ne sont pas chauds à l'idée de voir s'élever des structures métalliques devant les devantures commerciales et les fenêtres des logements supérieurs.

## Rapid Transit Commission

**En 1894 le gouvernement du Massachussetts crée la *« Rapid Transit Commission »* avec la mission de proposer une solution viable pour décongestionner le centre-ville. La commission établie un périmètre au sein duquel elle fera ses propositions.**



**Le choix d'un tunnel creusé sous les rues et le parc communal s'impose rapidement malgré les protestations.** Le tunnel sera emprunté par les tramways existants, récemment électrifiés et donc sans fumée. Cela les distingue du métro de Londres que les émissaires de la Commission avaient visité et qui, à cette époque, exploitait toujours des locomotives à vapeur en souterrain malgré l'électrification progressive de son réseau.

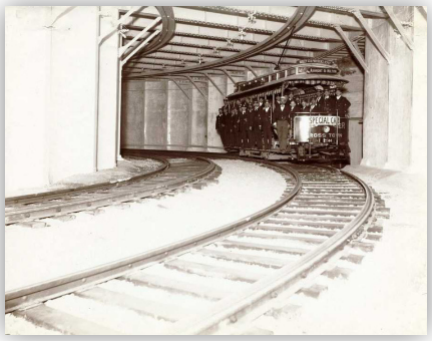


**En pratique, les tramways roulent sur les rails en surface et, à l'approche du centre-ville, s'engagent sous terre pour desservir des stations souterraines, évitant ainsi la congestion. Ils ressortent ensuite à l'autre bout pour reprendre le service en surface.**

Le réseau initial *(Tremont Street Subway)* sera inauguré le 1er septembre 1897 peu après 6 h du matin, lorsqu'un tramway bondé de dignitaires fait son entrée dans le tunnel. Ce jour-là, la curiosité fait déplacer 200 000 personnes vers les stations et les accès du tunnel.

La grogne des commerçants affectés par la construction s'est rapidement apaisée devant l'amélioration de la circulation et un achalandage accru grâce à la facilité de déplacement vers le centre-ville.

Le tunnel et les stations d'origine sont toujours en service. Ils font partie de la ligne verte.



**Le réseau du métro de Boston accueille aujourd'hui plus de 140 millions de voyageurs par année.**


**RÉFÉRENCES**

Moving Millions; Stanley l. Fischler ISBN 0-6-011272-7
Moving the Masses; Charles W. Cheape ISBN 0-674-58827-4
The Race Underground; Doug Most ISBN 978-1-250-06135-5

**Sites web et documents électroniques**

***New York***

Beach Pneumatic Transit, New-York subway, NYC Subway,
New-York Historical society, , New-York transit museum, Wikipedia.
Report to the board of Rapid Transit; William Barclay Parsons 1894
Report of the board of Commissioners for the city of New-York 1891

***Boston***

MBTA, Boston streetcars, Wikipedia.

The Congestion Evil; Asha Elisabeth Weinstein (Thèse de Doctorat)

## Le mercredi 23 septembre 2026



POUR PROLONGER LES PLAISIRS DE L'ÉTÉ

# MÉCHOUI

**Au Chalet du Ruisseau**
12570, Fresnière, Saint-Benoît-de-Mirabel

## POUR LE DÎNER

Acceuil à partir de 10 h, repas servi vers midi

**Porc, dinde, bœuf et jambon cuits au bois d'érable**
**ANIMATION ET DANSE !**



Autocueillette
de pommes
et vente au kiosque

Balade en tracteur
dans le verger menant
à la boutique
*(si le temps le permet)*

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 16 septembre**

Le coût inclut les taxes et le service

**32 $**
par personne
membre et son invité

**45 $**
par personne
non-membre

## Le dimanche 27 décembre 2026, à 14 h

**À la Maison symphonique**
de la Place des Arts




**Pour cette nouvelle édition, Parapapam réunit des artistes d'exception. Le légendaire Patrick Norman se joint à la distribution, accompagné de son épouse Nathalie Lord. Ils partageront la scène avec la voix chaleureuse et puissante de Mélissa Bédard, ainsi qu'avec le pianiste électrisant et débordant d'énergie Christian Marc (Baie-James) Gendron et son épouse Manon Séguin. Ensemble, ils promettent des performances vibrantes et émouvantes. Ce spectacle de Noël se veut un véritable moment de partage, rempli d'amour et d'émotions, porté par des voix envoûtantes qui sauront toucher le public.**

Porté par un orchestre de 35 musiciens sous la direction de Marianne Trudel et un chœur vibrant de plus de 100 choristes, ce grand concert réunit classiques de Noël, rythmes enlevants, chants gospel et moments grandioses dans une célébration musicale à couper le souffle.

Durée : 2h15 avec entracte

**PARTERRE - Rangées AA, BB ,CC, A et B**

**Nombre de billets limité**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 2 octobre**

Un seul prix **118 $** par personne

Prix régulier 142,20 $

INSCRIPTION EN LIGNE
**artcum.org**

**OU**

**INSCRIPTION TÉLÉPHONIQUE au 514-727-1610 (option 4)**
Vous laissez vos coordonnées et on vous rappelle.
Paiement par carte de crédit.

# Rénovations : conseils avant de passer à l'action

Découvrez nos conseils pour mieux planifier, financer et réaliser avec succès vos travaux de rénovation. Si vous prévoyez rénover une pièce de votre maison, installer une thermopompe, améliorer l'isolation de votre maison ou installer une nouvelle piscine, voici une série de trucs et de rappels importants pour vous aider dans la réussite de votre projet.

## Élaborez un plan

En rénovation, l'improvisation est souvent mauvaise conseillère. Sans planification, on peut avoir de fâcheuses surprises. Prenez le temps de **bien planifier votre projet**. Informez-vous, faites des recherches et comparez différentes soumissions. Mettez sur papier les détails de ce que vous désirez inclure dans le projet, et assurez-vous que les attentes de toute la maisonnée sont prises en considération. Chaque minute investie au départ du projet peut contribuer à établir des bases solides pour la suite des travaux.

## Fixez l'échéancier de vos travaux

Pour garder le cap sur les étapes et leurs échéances, **jumelez votre plan à un calendrier**. Un **échéancier clair et réaliste**, divisé par tâches et par dates, devrait vous procurer la satisfaction d'obtenir chaque jour de petites victoires. Les délais de livraison et de délivrance de permis peuvent être plus longs, et vous pourriez aussi faire face à des ruptures de stock. Informez-vous et n'hésitez pas à adapter votre échéancier en conséquence.

## Structurez votre budget

Avant de sortir votre marteau, **sortez votre calculatrice** et détaillez les dépenses : matériaux, outils, main-d'œuvre, transport et gestion des déchets résiduels, au besoin. Vous pourriez également gagner à choisir des **solutions sobres et durables**, à l'abri des tendances actuelles. Par exemple, plutôt que des matériaux avec des motifs à la mode, vous pourriez privilégier des accents de couleurs pour vos murs. Si vous souhaitez apporter des modifications, il sera peut-être plus simple et moins dispendieux de donner un air de changement à votre pièce en modifiant la couleur de vos murs. Les rénovations peuvent être nécessaires pour garder en bon état la propriété et certaines peuvent même ajouter de la valeur à celle-ci, comme la rénovation de la cuisine ou d'une salle de bain.

## Vérifiez votre admissibilité à une aide financière

Différents programmes de subventions sont généralement disponibles pour les travaux de rénovation, offrant ainsi des possibilités d'économies appréciables. Étant donné la variété des programmes possibles, il est recommandé de vérifier ceux actuellement offerts ainsi que votre admissibilité, avant le début des travaux.

**En voici quelques exemples :**

- **LogisVert** (au Québec) pour **améliorer la performance énergétique et écoresponsable** d'une résidence, par exemple en installant une thermopompe, un système de chauffage géothermique ou un accumulateur de chaleur.
- Le **crédit d'impôt pour l'accessibilité domiciliaire (CIAD) (fédéral)** pour aider à couvrir les frais de rénovations qui rendent le logement plus accessible ou sécuritaire à une personne admissible au crédit pour personne handicapée.
- **Rénoclimat** (au Québec) pour **améliorer la performance énergétique** d'une habitation par des travaux d'isolation ou d'étanchéité, le remplacement de portes et de fenêtres ou encore l'installation ou le remplacement d'un système de récupération de chaleur.
- **Programme pour la Conversion abordable du mazout à la thermopompe** (fédéral) pour remplacer le chauffage au mazout par un système de thermopompe électrique admissible.
- **Programme d'adaptation de domicile** (au Québec) pour aider le financement de travaux visant à adapter une résidence en fonction des besoins d'une personne avec un handicap afin qu'elle puisse réaliser ses activités de la vie quotidienne de façon sécuritaire.

Apprenez-en plus sur notre offre habitation durable pour vos projets de rénovation écologique. Obtenez du financement* ainsi qu'une possible remise en argent[1] pour vos projets de rénovation écologique et d'achat ou de construction de maison neuve écologique subventionnés.

## Restez au-devant des surprises

Au cours des dernières années, **les matériaux de construction et leurs prix élevés** ont causé une onde d'incertitude chez les particuliers qui ont amorcé des travaux de rénovation. Il est maintenant essentiel d'évaluer les répercussions des hausses de coûts en cours de route, des retards ou des ruptures de stock, et d'**évaluer les solutions possibles à ces enjeux** au moment de la planification du projet.

Voici quelques pistes :

- Confirmez la présence ou l'absence d'une clause permettant à votre entrepreneur de réviser le prix à la hausse.
- Assurez-vous que les matériaux sont disponibles au prix de la soumission et informez-vous sur les conséquences des retards de livraison.

- Mettez en place un **fonds d'imprévus** suffisant pour absorber un dépassement possible des coûts.
- Consultez votre conseiller ou conseillère pour vous renseigner sur votre capacité et l'évaluation des solutions de financement possibles en cas de nécessité.

Il est conseillé de **créer un fonds d'imprévus représentant 10 % à 15 % du coût total des travaux**. Il est souvent difficile d'arriver pile sur la cible budgétaire, que ce soit pour des travaux non prévus qui doivent être effectués ou lors de situations exceptionnelles. Vaut mieux prévoir un dépassement de coût dans le budget.

## Recourez au bon financement

Certaines personnes utilisent une méthode de financement facile et paient certaines rénovations avec leur carte de crédit, ce qui peut souvent s'avérer plus coûteux, selon la situation. Il est suggéré d'examiner d'abord le montant des liquidités disponibles dans votre épargne ou d'utiliser une somme prévue pour tout autre projet que vous pourriez reporter à un autre moment. Évitez toutefois de piger dans votre fonds d'urgence, il est important d'avoir ce coussin de sécurité pour les imprévus de la vie. Puis, si nécessaire, recourez au meilleur outil de **financement qui convient à votre situation**.

**Si vous êtes admissible, voici des options pour financer vos rénovations :**

- Prêt hypothécaire* : vous profitez normalement d'un taux d'intérêt plus bas que celui d'une carte de crédit ou d'un prêt personnel. Pour en obtenir un ou refinancer celui déjà obtenu, informez-vous à votre caisse sur les différentes options possibles.
- Le prêt personnel* : pour un remboursement prévoyant des remboursements périodiques déterminés en fonction du montant de l'emprunt et du terme retenu. Il offre habituellement un meilleur taux d'intérêt que la carte de crédit.
- Marge de crédit personnelle* : disponible selon vos besoins et permet un remboursement flexible du capital emprunté, les intérêts demeurant toutefois exigibles mensuellement.
- Pour bien gérer votre budget, vous pourriez choisir des remboursements fixes, incluant capital et intérêts, à la fin des travaux.

## Entourez-vous de professionnels et de professionnelles

### Faites appel à RénoAssistance

Vous prévoyez effectuer des rénovations majeures, comme un rajeunissement de la cuisine ou de la salle de bain, la finition du sous-sol ou une réfection de la toiture? Trouver des entrepreneurs qualifiés qui sauront répondre à vos besoins et à votre budget peut paraître laborieux. RénoAssistance est en mesure de vous soutenir dans la planification et la préparation de votre projet, en obtenant par exemple jusqu'à trois soumissions d'entrepreneurs afin de vous permettre de choisir le ou les professionnels répondant le mieux aux besoins et critères de votre projet.

Voici comment se déroule cet accompagnement en trois étapes, sans frais ni obligation :
1. **Soumettez votre projet :** répondez au questionnaire en ligne et un conseiller ou une conseillère d'expérience communiquera avec vous pour en discuter.
2. **Comparez les soumissions :** RénoAssistance sélectionnera jusqu'à trois entrepreneurs vérifiés en fonction de leur expertise et de vos besoins.
3. **Sélectionnez l'entrepreneur qui vous convient :** allez de l'avant en sachant que RénoAssistance est là pour vous jusqu'à la fin des travaux.

Visitez RénoAssistance pour en savoir plus.

## Contactez un conseiller ou une conseillère

Que vous souhaitiez obtenir un nouveau financement, augmenter votre financement actuel ou évaluer l'avantage de le transférer chez Desjardins, vous aurez à vos côtés un allié ou une alliée pour démarrer vos travaux de rénovation. Cette personne pourra **revoir votre situation financière** et vous **proposer des solutions adaptées à vos besoins**, à votre profil et à votre capacité d'emprunt, tout en évitant de mettre en péril la réalisation d'autres projets.

## Ajustez votre assurance habitation

Avisez votre assureur de votre projet de rénovation pour qu'il puisse veiller à ce que vos protections répondent à vos besoins. Il sera également essentiel de procéder à la révision de votre couverture d'assurance, en fonction des rénovations effectuées.

C'est le moment d'aller de l'avant? Visez à respecter votre budget, et surtout, faites preuve de rigueur : c'est la clé du succès! Bonnes rénovations!

* Sous réserve de l'approbation du crédit de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.
[1]Applicable aux financements d'un minimum de 125 000 $ pour l'achat d'une propriété et de 10 000 $ pour la rénovation (financement hypothécaire minimal total de 100 000 $). D'autres conditions peuvent s'appliquer.
https://www.desjardins.com/qc/fr/conseils/renovations-conseils-avant-passer-action.html
7 mai 2026

Desjardins
Caisse des Transports

## Le samedi 21 novembre 2026

# Votre soirée annuelle




## Célébration des 30 ans de l'Association

**À partir de 16 h - Photos souvenirs** (photobooth gratuit)

**17 h** **Service de canapés avec mousseux**

**18 h** **Souper 4 services avec vin** *(quatre bouteilles par table)*

Potage patates douces et courge musquée, salade d'épinard composée, boeuf braisé au vin rouge et au romarin, dessert du chef

Le menu peut-être ajusté. **Au moment de l'inscription**, nous indiquer si des participants ont des allergies ou des besoins alimentaires spécifiques et lesquels.



*Avec Daniel Meilleur*
**Votre animateur et DJ**

**Plusieurs tirages pour nos invités**

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 23 octobre 2026**

**90 $** **/ pers. Membre et son invité**

**115 $** **/ pers. Non-membre**

**TABLES MAXIMUM 10 PERSONNES** • Les groupes sont priés de s'inscrire sur un même formulaire.

INSCRIPTION EN LIGNE
**artcum.org**

**OU**

**INSCRIPTION TÉLÉPHONIQUE au 514-727-1610 (option 4)**
Vous laissez vos coordonnées et on vous rappelle.
Paiement par carte de crédit.

# Avantages

*sur présentation de la carte de membre ARTCUM*




**Me Patrick Goupil, notaire**
Prix avantageux pour testament et procuration
514 256-5351

**Me Paul-Yvan Martin, avocat**
Première consultation gratuite dans ses domaines d'expertise
514 847-8989

**COBRA pneus et mécanique**
350, boul. Crémazie est
25% sur les pièces lors des réparations,
valable sur présentation de **la carte d'employé(e) STM**
514 384-0783

**Pièces d'auto JARRY**
3505, rue Jarry est
Prix très avantageux sur les pièces,
valable sur présentation de **la carte d'employé(e) STM**
514 593-1555

**TECHNISÉCUR - Denis Primeau président**
10 % de rabais sur installation d'un système d'alarme
ou de surveillance
1 866 715-9182 514 990-9182

**EXPEDIA**
**Centre de croisières Saint-Léonard - Antonio Salvo**
50 $ de rabais par couple
1 844 360-3221 poste 254

**LE LUNETIER**

- 15% sur la totalité des achats en magasin pour les membres, conjoint(e)s et enfants
- Valable sur présentation de **la carte d'employé(e) STM**
- Détails en magasin. Certaines conditions s'appliquent.

Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre, promotion ou rabais.

- Exclusions : Examens de la vue par un optométriste, verres de contact, produits de soins oculaires.

**Les peintures Bétonel**

20 % de rabais sur la peinture
10 % de rabais sur les accessoires
Valable sur présentation de **la carte d'employé(e) STM**

**L'ARTCUM procède annuellement à 16 tirages de 100 $ parmi tous ses membres. Voici les chanceux de juillet :**

**Yvon Tremblay - 6997**
**Lise Grégoire - 16752**
**Benoît-Pierre Patenaude - 16846**
**Fernand Tremblay - 22910**
**Linda Moreau- 35374**
**Michel Vincent - 37539**

# Membres décédés

*Nos sympathies aux familles éprouvées*

| | | |
|---|---|---|
| 3096 | HYLANDS, Donald, ex-chauffeur, 93 ans | 25/06/2026 |
| 4194 | BISAILLON, Yvon, ex-chef d'opération, 84 ans | 25/03/2026 |
| 5128 | SAGE, Normand, ex-agent de formation, 90 ans | 18/05/2026 |
| 5486 | VAILLANCOURT, Claude, ex-chauffeur, 84 ans | 05/02/2026 |
| 5618 | DERY, Gérard, ex-agent de formation, 92 ans | 28/04/2026 |
| 5789 | SONTAG, Hans, ex-gestionnaire, 92 ans | 02/07/2026 |
| 5813 | TRÉPANIER, Jean-Paul, ex-chauffeur, 93 ans | 04/05/2026 |
| 6004 | GERVAIS, Claude, ex-opérateur, 90 ans | 11/02/2026 |
| 6911 | BERNIER, Claude, ex-chauffeur, 85 ans | 06/05/2026 |
| 7299 | DUMONT, Pierre, ex-chauffeur, 77 ans | 01/07/2026 |
| 7344 | DESMARAIS, Pierre, ex-agent de station, 74 ans | 10/03/2026 |
| 7782 | ASSELIN, Serge, ex-chauffeur, 75 ans | 26/04/2026 |
| 8151 | LUPION, Daniel, ex-opérateur, 76 ans | 04/05/2026 |
| 9599 | LORD, Yves-Marie, ex-officier de liaison, 80 ans | 20/03/2026 |
| 10019 | MATHIEU, Jean-Guy, ex-chef d'opér.-surveillance, 84 ans | 05/05/2026 |
| 10369 | FOURNIER, Léo, ex-agent de surveillance, 84 ans | 21/06/2026 |
| 10413 | TURCOTTE, Bernard, ex-technicien en dotation, 76 ans | 29/06/2026 |
| 10607 | SAMUEL, Marielle, ex-perforatrice-vérificatrice, 88 ans | 06/05/2026 |
| 10678 | ROUILLIER, Yvon, ex-commis divisionnaire, 86 ans | 19/06/2026 |
| 22035 | MALTAIS, Pierre, ex-gareur, 70 ans | 26/07/2026 |
| 23156 | BERGERON. Denis-Louis, ex-chauffeur, 76 ans | 25/06/2026 |
| 30092 | BÉLANGER, René, ex-chauffeur, 94 ans | 19/06/2026 |

TEL-ÉCOUTE

Tel-Écoute est partenaire de l'ARTCUM. L'Association fait un don chaque année en guise de soutien au nom des membres.




Quand personne n'est là pour vous entendre dans les moments de solitude et d'anxiété, Tel-Aînés est un service vers lequel nous pouvons orienter les membres.

**Les services sont offerts 365 jours par année, entre 9h et 21h.**

Tel-Aînés :
514 353-2463

Ligne Le Deuil :
1-888-533-3845

# LA FORCE DU NOMBRE

## Nouveaux membres *Bienvenue à tous !*

5674 MARCHAND, Normand, opérateur
7031 BOISVERT, Claude, chef d'opération
7311 PROULX, Serge, surintendant
7399 CYR, Régent, chauffeur
7568 GASCON, Yves, chauffeur
7669 MERINEAU, André, chauffeur
7889 CHRISTIN, Pierre, chauffeur
8612 LEROUX, Michel, chauffeur
8809 BOUCHARD, Camille, chauffeur
8974 RIEL, Réjean, chef d'opération
10774 RONDEAU, Yvon, chef de sect.-réclamation
16062 VERDI, Robert, surintendant
16440 LAMONTAGNE, Jacques, commis divis.
16486 ROBERT, Claude, agent de surveillance
16499 CHAMPS, Roger, chef d'opérations
16752 GRÉGOIRE, Lise, technicienne en dotation
17751 VILLENEUVE, Éric, contrôleur énergie/aux.
17802 DESGAGNÉS, Claude, commis divisionnaire
17916 CARON, Mario, coordonnateur formation
18469 LEBOEUF, Christiane, opérateure
19227 POULIN, Donald, commis divisionnaire
19228 POULIN, Sylvie, commis divisionnaire
19736 BERNATCHEZ, Michel, contrôleur trafic
19835 BOUCHARD, Alain, Cons. compt. finances
22068 DOYLE, Charles, chauffeur
22337 BEAUCHAMP, Claude, chauffeur
22421 TURCOTTE, Serge, chauffeur
22493 BROUE, Normand, chauffeur
22660 MELANSON, François, changeur
22765 GAUDREAU, Benoit, chauffeur
22796 BONNIER, Daniel, chauffeur
22797 PELLETIER, Jean-Guy, chauffeur
22926 ST-ARNAUD, Michel, chauffeur
23013 BARRÉ, Yves, surintendant
23056 PICARD, Gérald, chauffeur
23135 CARON, Carmen, changeur
23271 LAMY, Jean-Paul, chauffeur
23276 GRENIER, Christian, chauffeur
23391 Légaré, Yves, chef d'opérations métro
23474 PAULHUS, Luc, opérateur
23509 DUGUAY, Robert, chauffeur
23683 BOSSÉ, Marielle, chauffeure
23911 LEBRUN, Sylvie, chauffeure T.A.
24153 MERCIER, Monique, chauffeure
24202 MASSE, Sylvain, chauffeur
24327 BRABANT, Marc, chauffeur
24476 CAMMILLETTI, Lorenzo, changeur
24691 NOËL, Maryse, cheffe de division-finances
24907 LÉONARD, René, chauffeur
24948 DAOUST, Michel, chef de terminus
25183 CLOUTIER, Michel, opérateur
25204 DUGUAY, Marie-France, chauffeure
25351 TREMBLAY, Martine, surint. - entretien
25741 DIONNE, Pascal, commis divisionnaire
26223 BELAIR, Daniel, gestionnaire
26402 DESY, Danny, changeur
26482 LAFLEUR, Jean-Pierre, contremaître
30163 PRÉNOVEAU, Réal, changeur
33024 GROTHÉ, Christian, chauffeur
33308 VACHET, Stéphane, chauffeur
33423 PAVIA, Thierry, chauffeur
33555 PAQUIN, Michel, agent de station
33569 SCHANCK, Chantal, agent de station
33889 AFANASSIEVA, Diana, chauffeure
34392 SIMARD, Lise, agente planification
34602 BRASSARD, Robert, chauffeur
34607 DEANGELIS, Gérard, chauffeur
34668 ROBILLARD, Simon, chef d'opérations expl.
34701 DUMOULIN, Robert, opérateur
35097 LAFRANCE, Daniel, chauffeur
35374 MOREAU, Linda, chauffeur
35762 TRÉPANIER, Nathalie, agente de station
36093 L'HEUREUX, Yvon-François, chauffeur
37023 PELLETIER, Lise, changeure
37231 BASTIEN, Johanne, chauffeure
37548 DUMONT, Michel, opérateur
37640 DEVEAU, Daniel, chauffeur
37910 BOUCHARD, Liliane, chauffeure
38153 GAGNÉ, Bruno, agent de formation
38299 AICHAOUI, Ahmed, opérateur
38485 PETIT, Alain, chauffeur
39502 HRAOUI, Said, chauffeur
39579 DUBOIS, Sylvie, chauffeure
40550 SERAFINI, Ricardo, chauffeur
41467 GAUTHIER, Michel, chauffeur
43956 PICHÉ, Yves, agent de formation

593615 FRAPPIER, Yolande, ayant droit
700227 COLLIN, Nicole, ayant droit
700921 CAMPEAU-GROTHÉ, Françoise, ayant droit
700955 LAVERDURE, Lorraine, ayant droit


**ARTCUM**
**Pour nous joindre : 514 727-1610**
*En tout temps : laissez un message avec votre numéro de téléphone et on vous rappelle.*

Journal INFO-RETRAITE
Édition Juillet 2026
Tirage 2 100 copies

Montage : Sylvie Carrier
Collaborateurs : Lorraine Beaudoin, Micheline Renaud, Jasmin Sauvé, Denis Masson
Photographie : Sylvie Carrier, Sonia Gilbert, Sylvain Laliberté, Guylaine Nadon

Impression : DXP Postes experts

Ont aussi collaboré à ce numéro :
Les membres du comité exécutif
Caisse Desjardins des Transports
M2P2 Assurances



## Comité exécutif de l'ARTCUM

**Président** *François Pepin*
**Vice-Président** *Jean Desnoyers*
**Trésorier** *Marc Bourcier*
**Secrétaire exécutif** *François Frappier*
**Coordonnatrices communications** *Sylvie Carrier, Micheline Renaud*

**Administrateurs** *Nicola Di Rocco, Line Beauchamp, Denis Masson, Daniel Deveau*



Retour des adresses canadiennes non livrées à :

INFO-RETRAITE ARTCUM
C.P. 20002,
succursale Place Crémazie
Montréal, Québec H2P 1A0

Téléphone : 514 727-1610
Courrier électronique :
**administration@artcum.org**

Site Web : **artcum.org**

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.



Reproduction permise sans autorisation avec mention de la source.



**Postes-Publications**
**Convention No. 40039824**